Fiche technique DT 58-01

Nautisme

Moyens d'accès sécurisés aux bateaux

Escaliers qui facilitent et sécurisent l'accès

Critères de choix :

- ✓ Présence de deux mains courantes.
- ✓ Compensation des irrégularités du sol (pieds de mise à niveau).
- ✓ Marches antidérapantes.
- ✓ Inclinaison de la rampe (45°maxi).
- ✓ Stabilité et fixation avant accès.
- ✓ Hauteur ajustable ou avec paliers d'accès intermédiaires prédéterminés.
- ✓ Mobilité (manipulation) facilitée : roues adaptées au terrain et moyen de préhension permettant une manutention en toute sécurité.

⚠ Les escaliers d'accès munis d'un moteur pour assurer une mise à niveau doivent faire l'objet d'une déclaration CE de conformité (directive machine) pour cette partie.

⚠ Les moyens d'accès doivent être conçus pour être stables et aptes à l'emploi. Ceci englobe la capacité portante et la stabilité de position contre tout glissement latéral, soulèvement ou renversement.

***Nota** : Une distance maxi de 20 cm entre la plateforme d'accès et le bateau doit être maintenue.*

Fabricant non connu.

ESLA

DUARIB

ATTENTION : les noms des fabricants de certains matériels mentionnés dans la présente fiche sont donnés à titre exclusivement indicatif et non exhaustif.

Tour d'accès avec escalier

Naval Tecno Sud

Atout Métal Var